



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

## **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public  
dans le cadre de la procédure d'enregistrement au titre  
des installations classées pour la protection de l'environnement

**Société CMGO**

### **Installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de La Villeneuve lieu-dit La Villeneuve – 56330 PLUVIGNER**

Une consultation du public sera ouverte du 5 décembre 2023 au 4 janvier 2024, un dossier de demande d'enregistrement a été déposé par M. Médéric D'AUBERT, chef de Bassin Bretagne de la société CMGO, qui exploite l'ISDI de La Villeneuve, située au lieu-dit La Villeneuve 56330 Pluvigner, en vue du renouvellement et de l'extension de ce site à la même adresse.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 12 décembre 2014, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante :

<https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques> et en mairie de PLUVIGNER, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations du **5 décembre 2023 à 8h45 au 4 janvier 2024 à 17h30** :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie de PLUVIGNER ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
  - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SEBR/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
  - par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-consultations@morbihan.gouv.fr)